



ASSOCIATION MEGE
29, rue Doudeauville
BP 90388- 75869 PARIS CEDEX 18
tél. : 01 42 51 92 67
mail : info@mege-paris.org

DOCUMENT A CONSERVER

Sommaire :

- Editorial
- Vie de l'Association
- Horloge type « Ville de Paris »
- Donation
- Mise en lumière du Louvre (*suite et fin*)
- Les travaux sous tension à la Distribution

InfoMege, est toujours là !!!

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Assemblée Générale du 05 Mars 2015

Participation de 36 membres (70 votants).

A l'issue de cette AG, les membres élus du Conseil d'Administration ont ensuite désigné le nouveau bureau de MEGE.

Président :	Jacques LEDOUX
Vice-Présidents :	Philippe MACLE Jean-Jacques LE MOELLIC Michel TESTUD
Secrétaire :	Michel DUSSAUX
Secrétaire adjoint :	Alain LOREAU
Trésorier :	Pierre CARROUGEAUX
Trésorier adjoint :	Philippe MACLE
Archiviste :	Michel VERVAEREN
Archiviste adjoint :	Alain DUBOR

Le traditionnel buffet campagnard a conclu cette journée.

Horloge « Ville de Paris »

La restauration et la mise en place de l'horloge « Ville de Paris » est terminée. Elle trône à présent dans la cour du conservatoire à côté de l'isolateur 400kV. Merci et bravo à tous les membres de MEGE qui ont participé à cette opération.



EDITORIAL

MEGE a un nouveau site internet tout neuf, tout beau et déjà plus complet que l'ancien. Merci à Jean-Michel qui nous l'a amoureuxment concocté, avec l'aide de nos 'experts' qui ont contribué au contenu.

Voici l'occasion de relancer InfoMEGE, qui était en déshérence depuis longtemps, avec une nouvelle formule plus moderne et directement consultable sur le site internet. Les membres 'non connectés' ne seront pas oubliés. Nous continuerons à leur faire un envoi postal, même si nous demanderons à ceux qui ne nous ont pas encore communiqué leur éventuelle adresse électronique de le faire. MEGE aussi tente de réduire l'utilisation du papier, les coûts de photocopie et de frais postaux.

Dans un autre domaine, les travaux d'aménagement dans notre conservatoire se poursuivent, à tous les étages : de bonnes découvertes à faire pour ceux qui ne peuvent être présents régulièrement. Et cela malgré la multiplication des visites, qui remplissent de plus en plus les jours de présence hebdomadaire rue Doudeauville de nos 'actifs'.

Notre planning est quasi plein jusqu'à la fin de l'année, considérons que c'est la rançon du succès, et, après tout, notre raison d'être !

Jacques Ledoux

Donation

Médaille remise par la Société Technique d'Industrie du Gaz en France à Jean Claude Aumaitre en 1924 pour son travail « d'Allumeur de Bec de Gaz ».

Donation de son petit fils, Georges Aumaitre, 80 ans, qui ne voulait pas que la décoration de son grand père soit perdue ou jetée.



Vue

MÉMOIRE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : *Historique des mises en lumière des façades du Musée du Louvre (Chapitre 3 et fin)*

...
La mission était simple, concevoir un appareil de dimensions réduites se confondant dans l'épaisseur des corniches afin d'être non visibles le jour.

Un prototype fut fabriqué en collaboration avec la société AGABEKOV déjà spécialisée en éclairage décoratif d'intérieur. Les lampes utilisées étaient au xénon de puissances de 5W et 8W en 24V. Ces deux puissances nous permettraient, avec en plus des gradateurs, d'éclairer de la même manière l'ensemble des façades quelque soit le relief ou le ton de la pierre.

Puis les appareils furent perfectionnés : réflecteurs, étanchéité et grilles de défilement (pour rabattre la lumière vers la façade et être moins visible par le visiteur).

Le premier ouvrage terminé fut donc, en septembre 1993, la façade "Sully" de la Cour Carrée dont l'architecte en chef approuva le résultat et donna ainsi son feu vert pour la réalisation complète de la Cour Carrée, puis ensuite celle de la Cour Napoléon.

Dès la fin de la première façade, la presse de plusieurs pays étant à l'inauguration, EDF et CITELUM, furent sollicités pour réaliser des illuminations dans différentes villes (le Palais Princier à Monaco, la place Stanislas à Nancy , le Sheraton hôtel à Addis-Abeba, le palais de l'Institut à Paris...)

Aujourd'hui les appareils ont 20 ans et pour les renouveler le Musée du Louvre a fait appel à la société Toshiba, laquelle a conservé exactement la même façon d'éclairer les façades mais avec des réglottes équipées de "leds". La consommation, grâce à cette nouvelle technologie, étant réduite de 65% ce qui est considérable.

Reste à voir sur place si l'éclairage du Musée du Louvre est aussi beau qu'avant....

Claude NIOGRET



Réglottes définitives d'éclairage du Louvre

MÉMOIRE DE L'ÉLECTRICITÉ : *Les travaux sous tension à la distribution.*

Aujourd'hui, la quasi-totalité des travaux réalisés sur les ouvrages électriques de distribution basse tension en exploitation sont effectuées sans qu'il y ait de coupure de l'électricité.

Les installations des clients ne subissent pas d'interruption de fourniture et le client n'a pas à se soucier des appareils raccordés à son installation (congélateur, réveil, etc...), tout est transparent pour lui.

Côté agent, plus besoin de prévenir individuellement chaque client, d'avoir à expliquer la raison d'une coupure, d'en justifier le temps, etc....

Tous les agents d'ERDF sont formés à cette technique d'intervention, ils ont un équipement étudié et de l'outillage adapté. Les Modes Opératoires, Conditions d'Exécution du Travail (CET) et prescriptions au personnel sont connus, la méthode de travail et les responsabilités sont définies et chacun sait ce qu'il doit faire.

Mais au fait, de quand date les Travaux Sous Tension et comment ont-ils été mis en place ?

Retour il y a un peu plus de 50 ans

HISTOIRE DES TRAVAUX SOUS TENSION

Dès 1957, la Direction de la Distribution s'est orientée vers les techniques du travail sous tension (TST).

Cette orientation était motivée par deux raisons principales, l'amélioration de la sécurité du personnel, des conditions de travail et de la qualité du service.

En 1960 fut créé un Comité Technique d'Etudes des Travaux sous Tension chargé de promouvoir les méthodes de travail sous tension et d'examiner l'adaptation aux réseaux français des méthodes déjà appliquées dans les pays étrangers.

En 1962, la nécessité de matérialiser les conclusions des premières études du Comité et d'expérimenter les solutions proposées conduisit à la création de la SERECT (Section d'Etudes, de Réalisation et d'Expérimentation du Comité Technique).

Implanté à Mulhouse, cet organisme fut chargé des études, de la réalisation et de l'expérimentation des méthodes de TST, de l'outillage nécessaire et de la rédaction de modes opératoires.

En 1964, le Ministère de l'Industrie accordait à EDF une dérogation l'autorisant à entreprendre par les soins de la SERECT, ou sous son contrôle, des expérimentations de TST sur des installations de 1ère et 2ème catégorie (*)

Une « Instruction Générale Provisoire pour l'exécution des TST » par EDF fut préparée et approuvée par le Ministère de l'Industrie avec mise en application au 1er Octobre 1965 pour une durée d'un an renouvelée chaque année jusqu'en 1970 avec parfois

quelques modifications.

En 1966, le Comité Technique d'Etudes des Travaux sous Tension devient le « Comité des Travaux sous Tension ».

En 1967, l'Union Technique de l'Electricité entreprenait l'étude d'une Instruction définitive de portée générale et non plus limitée à EDF.

Ces études ont abouti à la rédaction de la Publication UTE 520 « Instruction Générale pour l'exécution des Travaux Sous Tension sur les réseaux de distribution d'énergie électrique », approuvée par le Ministère du Développement Industriel et Scientifique le 26 octobre 1970.

Ce document, qui constitue la charte des TST sur les réseaux de distribution, a été mis en application le 1er Juillet 1971.

Mise en place des TST dans les Unités de la Distribution

A Paris, l'ensemble des agents a été formé aux TST en Basse Tension entre le 1er mars 1971 et le 1er février 1974 au C.R.T.T (Centre Régional d'Instruction aux Travaux sous Tension)

En province, la situation était la suivante au 1er juillet 1971

- Travaux sur ouvrages de 1ère catégorie :
 - Réseaux aériens = 4 000 monteurs ont été formés
 - Réseaux souterrains = 280 monteurs, appartenant à 40 Centres ont été formés
 - Partie intérieure des branchements = 1 200 agents ont été formés
- Travaux sur ouvrages de 2ème catégorie :
 - Réseaux aériens = 24 Centres seront dotés d'une équipe à la fin de l'année 1971

Gérard VALENTIN/ Michel VERVAEREN



(*) Installations de 1ère catégorie (1964) : Tension nominale ne dépassant pas 500 V en courant alternatif et 750 V en courant continu

Installations de 2ème catégorie (1964) : Tension nominale supérieure à la 1ère catégorie sans atteindre 50 000 V